



**FERNANDEZ
IMMOBILIER**

HONORAIRES DE GESTION

7 % Hors Taxes sur la base du montant des encaissements (taux actuel de TVA 20 %) pour 1 lot
Taux dégressif à partir du deuxième lot pour le même propriétaire.

HONORAIRES LOCATION EN ZONE TENDUE POUR LES BAUX D'HABITATION VIDES OU MEUBLES

A la charge du propriétaire :

- 13 € TTC / m² de la surface habitable dans la limite d'un loyer mensuel hors charges.
- Entremise et négociation a la charge du bailleur : Gratuit
- Visite, constitution dossier, rédaction de bail : 10 € TTC / m²
- Etats des lieux : 3 € TTC / m²

A la charge du locataire :

- 13 € TTC / m² de la surface habitable dans la limite d'un loyer mensuel hors charges.
- Visite, constitution dossier, rédaction de bail : 10 € TTC / m²
- Etats des lieux : 3 € TTC / m²

HONORAIRES LOCATION EN ZONE NON TENDUE POUR LES BAUX D'HABITATION VIDES OU MEUBLES

A la charge du propriétaire :

- 11 € TTC / m² de la surface habitable dans la limite d'un loyer mensuel hors charges.
- Entremise et négociation a la charge du bailleur : Gratuit
- Visite, constitution dossier, rédaction de bail : 8 € TTC / m²
- Etats des lieux : 3 € TTC / m²

A la charge du locataire :

- 11 € TTC / m² de la surface habitable dans la limite d'un loyer mensuel hors charges.
- Visite, constitution dossier, rédaction de bail : 8 € TTC / m²
- Etats des lieux : 3 € TTC / m²

En application du décret n° 2014-890 du 1^{er} aout 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires.

HONORAIRES LOCATION BAUX PROFESSIONNELS ET BAUX COMMERCIAUX

- 10 % Hors Taxes sur le montant du loyer annuel sans les charges partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire (taux actuel de TVA 20 %)

HONORAIRES LOCATION BAUX EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT ET GARAGES

- Part propriétaire : un mois de loyer hors charges
- Part locataire : un mois de loyer hors charges



